

6èmes Foulées Pirisiennes

Tous en Course pour le TELETHON



PRIX-LES-MEZIERES

Vendredi 2 décembre 2022

Courses Jeunes 18h00 – Epreuve Adultes 19h00

Samedi 3 décembre 2022

Marche et Marche Nordique 9h30



Prix-lès-Mézières

Téléthon



6èmes Foulées Pirisiennes

Tous en Course pour le Téléthon

Vendredi 2 décembre 2022

• Epreuves Jeunes :

- 18h00 – Ecole d’Athlétisme F (après 2014) – 1 petit tour (410m)
- 18h05 – Ecole d’Athlétisme M (après 2014) – 1 petit tour (410m)
- 18h15 – Poussines F (2013/2012) - 2 petits tours (820m)
- 18h20 – Poussins M (2013/2012) – 2 petits tours (820m)
- 18h30 – Benjamins Fet M (2011/2010) – 1 grand et 1 petit tours (1120m)
- 18h40 – Minimes F (2009/2008) – 2 grands tours (1420m)
- 18h40 – Minimes M (2009/2008) – 2 grands et 1 petit tours (1830m)

• 6èmes Foulées Pirisiennes :

- 19h00 : départ corrida du Téléthon (à partir de 2007)
4 boucles de 1.9 kms = 7.6 kms

Droit d’inscription (paiement à l’ordre du CMA) :

Courses jeunes : gratuit

Foulées Pirisiennes : 10€ jusqu’au 01/12, 12€ sur place

Marche : 4€

Inscriptions :

de préférence par mail à animationprixlesmezieres@gmail.com
par courrier à Foulées Pirisiennes, Mairie - 1 place Charles de Gaulle
08000 Prix-lès-Mézières
avant le 1er décembre ou sur place.

Inscriptions et Remise des dossards :

Le vendredi 2 décembre 2022 à 17h00

Salle polyvalente de Prix-lès-Mézières – Chemin de la Haie-Arrêt

Tee-shirt offert aux premiers inscrits Adultes

Proclamation des résultats, remise des récompenses à partir de 20h00

Samedi 3 décembre 2022

- Marche et Marche Nordique : Départ 9h30 - Circuit d’environ 1h30

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE – JEUNE

NOM Prénom :

Date de naissance :

Catégorie :

Sexe : M/F

Adresse :

N° de Licence (le cas échéant) :

Club FFA :

Le port du dossard est obligatoire.

Le coureur (ou son responsable légal) accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel, ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés.

Récompense pour tous ! Coupes/médailles aux trois premiers.

ASSURANCES :

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPAMA.

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les non-licenciés devront souscrire une assurance personnelle.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M./Mme

autorise mon enfant à participer à la course du Téléthon 2022 à Prix-lès-Mézières.

J'atteste qu'il ne présente à ce jour aucune contre-indication à la course à pied en compétition.

Fait à

, le

Signature du responsable légal

DOSSARD N°

BULLETIN D'INSCRIPTION- ADULTE

NOM Prénom :

Date de naissance :

Catégorie :

Sexe : M/F

Adresse :

N° de Licence (le cas échéant) :

CLUB FFA :

Inscription Marche : 4€ **Inscription course : 10€** avant le 01/12 **ou 12€** sur place

Le port du dossard est obligatoire.

Le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel, ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés.

ASSURANCES :

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPAMA.

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les non-licenciés devront souscrire une assurance personnelle.

CERTIFICAT MEDICAL (NON LICENCIES)

Conformément à l'article L231-2 du code du sport, les non-licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an.

Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Fait à

, le

Signature

DOSSARD N°